

CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - Formation initiale 1 ou 2 catégories et passage du CACES® - LMC011

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

APAVE EXPLOITATION FRANCE
Apave Exploitation France
08.05.62.50.00
contact@apave.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pas de prérequis nécessaire

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Conduire en sécurité un chariot automoteur - Obtenir le CACES®

Contenu et modalités d'organisation

Apports théoriques Contexte réglementaire des Recommandations CNAM - La prévention au travail - Devoirs et responsabilités des acteurs - Le CACES® et l'autorisation de conduite Technologie des chariots - Éléments constitutifs des chariots - Catégories et spécificités - Dispositifs de sécurité - Motorisation et circuit hydraulique Règles de conduite et de stationnement - Règles de sécurité lors des déplacements - Arrêt et stationnement du chariot Conditions de stabilité - Capacité de charge - Plaque de charge Vérifications et entretien du chariot - Prise de poste et fin de poste - Entretien de premier niveau Acquisition des savoir-faire pratique - Adéquation de l'engin au travail à effectuer - Prise de poste avec les vérifications nécessaires - Exercice de circulation à vide et en charge - Prise et dépose d'une charge au sol - Gerbage et dégerbage de charges en pile - Stockage et déstockage de charges en palettier - Chargement et déchargement d'une remorque depuis un quai ou depuis le sol - Déplacement d'une charge masquant la visibilité - Déplacement d'une charge sur un plateau ou sur une remorque (Catégories 2A- 2B) - Constitution d'une palette par picking - Déplacement dans une rampe et redémarrage - Entretien premier niveau et fin de poste Nota : - Il est conseillé à l'employeur de s'assurer de l'aptitude médicale du stagiaire à participer à la formation. - Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (tenue de travail, chaussures de sécurité, vêtement haute visibilité, gants de manutention).

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1A transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ou = à 1,20 m) - Sans niveau spécifique
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 1B gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m) - Sans niveau spécifique
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 2A chariots à plateau porteur (capacité de charge ou = à 2 tonnes) - Sans niveau spécifique
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 2B chariots tracteurs industriels (capacité de traction ou = à 25 tonnes) - Sans niveau spécifique
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégorie 3 chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ou = à 6 tonnes) - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00393544	du 09/10/2023 au 31/03/2024	Artigues-près- Bordeaux (33)	APAVE EXPLOITATION FRANCE		MON COMPTE FORMATION	FPC